

Les répercussions de la crise sanitaire sur le monde du travail

Respectable Loge, Science et Solidarité, Orient de Cannes, Région 2

Mots-clefs : Changement, Conséquences, Crise, Utilité, Adéquation

Problématique : un contexte global aux conséquences multiples.

- La crise sanitaire qui frappe actuellement la planète, survient dans un cadre circonstanciel où tous les voyants passent au rouge. Aussi observons-nous une accélération de la situation écologique alarmante, de l'effondrement du vivant et enfin, une accélération de l'érosion des ressources naturelles. D'un autre côté, notre économie repose sur une bulle financière extrême, qui finira tôt ou tard par exploser et pour laquelle les banques centrales n'ont plus les capacités suffisantes en termes de création de monnaie ou d'endettement public. Notre système d'information, a radicalement changé en trente ans, pour se décentraliser à travers une digitalisation fulgurante aboutissant à une vulgarisation de la communication et entraînant une succession de vagues populistes au grand dam de nos démocraties. Le développement des technologies, censées remplacer des biens et des services avec moins de ressources, n'ont malheureusement cessé de créer de nouveaux besoins tout en accroissant le consumérisme qui essouffle déjà la planète. Les inégalités sociales et environnementales entraînent des flux migratoires ascendants et l'enrichissement fulgurant des pays en voie de développement déclenche de nouvelles niches consuméristes.

- Dans ce paysage d'urgence absolue, le monde du travail déjà soumis depuis une décennie à l'inévitable transformation digitale pour laquelle la France fait figure de mauvais élève face à ses voisins européens, bouscule ses habitudes pendant le confinement à grand coup de télétravail, de mesures barrières et de chômage partiel. Si le confinement avait permis de revoir l'ordre d'importance dans la liste des métiers « indispensables », on prendrait rapidement conscience que la crise sanitaire entraînera inéluctablement une crise économique ayant des répercussions fracassantes sur l'emploi. -

- En partant du principe que le travail, première source de revenus pour les individus, contribue également à construire une identité, une place et un but à chaque citoyen, une problématique fondamentale ressort de la situation actuelle. En effet, il convient de réfléchir aux évolutions nécessaires au maintien de la dignité humaine par le monde du travail, en proposant des pistes de maintien de l'essentiel des citoyens en situation active.

État des réflexions : des conséquences mises en lumière par la crise sanitaire.

- Si, à l'heure actuelle nul ne sait encore comment évoluera l'actuelle pandémie, il ne semble pas discutable que d'autres suivront. L'état de confinement est donc potentiellement à intégrer comme faisant aléatoirement parti de nos habitudes de vie à venir. Le confinement du mois de mars aura accéléré la mise en place du télétravail et permis de se projeter dans les avantages divers qu'il implique : réduction notable du taux de pollution, nouvelle organisation de vie, réduction du stress pour le plus grand nombre, mais aussi possibilité d'embaucher de collaborateurs indépendamment de leur lieu de vie, ce qui permet d'envisager un désengorgement des grandes villes, véritables foyers incubateurs en cas de pandémie. Les formidables flux de populations, les échanges commerciaux exponentiels ainsi que la concentration des populations dans de gigantesques métropoles urbanisées à outrance, constituent autant de facteurs d'accélération vertigineuse de la propagation de la pandémie.

- Si la transformation digitale prévoit à elle seule que 5% des emplois disparaissent d'ici 2022, que 60% des métiers seront partiellement impactés, et enfin que 80% des métiers de 2030 n'existent pas à l'heure actuelle d'après Isabelle Rouchan spécialiste des nouveaux métiers du numérique, il y a fort à parier qu'à l'avenir nous soyons tous amenés à changer de métier plusieurs fois dans notre vie. Les conséquences de la crise sanitaire sur notre économie ne feront qu'accélérer ce processus. Il faut donc repenser d'urgence tout notre système éducatif, l'apprentissage devant être permanent à l'avenir et aussi souvent que possible sous forme de télé éducation.

- Enfin, de nouveaux domaines doivent impérativement devenir centraux dans le développement de l'emploi dans un avenir proche à savoir la santé, le digital, l'écologie, le social, et l'artisanat par exemple.

Il est à noter également, que la France ne peut plus se permettre d'être tributaire de pays étrangers aux valeurs et à l'organisation différentes concernant des biens de première nécessité. La crise sanitaire nous a rendus tributaire de pays comme la Chine concernant la production de masques, et est confrontés à un manque cruel de moyen, se traduisant par une pénurie de matériel médical (tests, respirateurs, anesthésiants etc...). Enfin, il est à noter également que le nombre de personnels soignants, ainsi que les moyens des hôpitaux sont largement insuffisant en temps de crise.

Propositions : Mesure d'urgence - Changer ses habitudes pour changer de métier.

- Il semble évident que les mesures de formations en place à l'heure actuelle ne soient pas adaptées à l'évolution du monde du travail de demain. Il semble impensable qu'à ce jour la majorité des collaborateurs n'ait pas une formation de base sur le digital et ce quel que soit leurs métiers. Il est à noter également, que les possibilités de réorienter sa carrière sont très complexes lorsqu'elles existent. Enfin, le fait même de changer de métier ne fait pas parti de notre culture. Quand nos parents changeaient rarement d'employeur, ils faisaient généralement l'intégralité de leur carrière auprès de la même entreprise, de nos jours le fait de changer de métier est encore considéré comme un signe d'instabilité.
- Il est donc urgent d'éduquer les travailleurs au changement afin qu'ils s'y préparent dans une dynamique constructive. Il faut également donner accès à des formations de reconversion adaptées par domaine et par Région. Il n'est pas envisageable qu'un employé de banque souhaitant devenir aide-soignant soit soumis à un cursus scolaire habituelle, trop long et peu adapté. Il convient également de mettre en place un système de validation des acquis plus souple et plus accessible par le biais de dossiers personnels digitaux, qui comptabiliseraient les différentes expériences, les diplômes et formations de chaque citoyen. Si nous prenons l'exemple d'une vendeuse souhaitant devenir fleuriste, cette dernière étant déjà formée sur la partie commune aux deux métiers il ne serait donc pas nécessaire de lui proposer le cursus intégral d'un CAP de fleuriste. La création de centres régionaux de reconversion vers les métiers de demain, permettrait également de cibler les besoins précis de chaque Région. Ce centre proposerait des supports en ligne ainsi que des formations en présentiel lorsque ceci s'avère indispensable.
- Enfin, notre pays doit acquérir plus d'autonomie concernant les biens qui sont, aujourd'hui l'exclusivité de certains pays qui règnent en maître et appliquent une politique de mise aux enchères en fonction de la demande de produits qu'ils produisent en situation de monopole, sans s'inquiéter un seul instant de valeurs citoyennes chères à notre pays telles que la solidarité par exemple. Une économie plus protectionniste et précautionniste semble incontournable afin d'une part, d'accélérer la protection de l'environnement, de gagner en autonomie de consommation mais aussi de développer l'emploi. Le gouvernement se doit de soutenir la création d'entreprises produisant ces biens sur notre territoire.
- Pour finir, il semble inéluctable qu'un grand nombre de petites et moyennes entreprises, fragilisées par la situation sanitaire, soient amenées à déposer le bilan dans les mois à venir. Afin de faciliter la reprise des établissements concernés, le gouvernement doit proposer une aide à la reprise d'entreprise dès lors que ces derniers ont été victimes des conséquences collatérales de la COVID- 19.

Créer des centres de formation régionaux de reconversion vers les métiers de demain ;
Mettre en place une campagne nationale de banalisation de la reconversion ;
- Former les citoyens français à la compréhension la troisième révolution industrielle : la transformation digitale ;
Mise en place de fichier digitaux de carrière pour chaque travailleur ;
- Mise en place d'une aide à la création d'entreprises produisant des biens de première nécessité accessibles uniquement à l'étranger ;
Aide à la reprise d'entreprises victimes des conséquences de la COVID-19.